

## **Communiqué de presse Chabatz d'entrar**

Menaces d'expulsion : appel à soutien le MERCREDI 29 AOUT à 11h30 LIMOGES (tribunal administratif)

Le collectif Chabatz d'Entrar appelle à une présence massive lors de l'audience publique au Tribunal administratif de Limoges - 1 cours Vergniaud à côté de la gare.

Les habitants de l'ancien CRDP de la faculté de lettres sont menacés d'expulsion par une requête de la région Nouvelle-Aquitaine, propriétaire des lieux.

Printemps 2018 : à la fin de la « trêve » hivernale, la préfecture mettait progressivement des dizaines de familles et de célibataires à la rue. Devant cette situation, le collectif a occupé un lieu ouvert mais vide depuis 8 ans, appartenant à la Région (l'ancien CRDP) pour permettre inconditionnellement aux personnes sans abris de trouver un toit. Tant bien que mal, le lieu a été aménagé pour que les occupants y trouvent un minimum de « confort » et de repos pour survivre. Le lieu a été investi progressivement étage par étage, et aujourd'hui l'occupation est complète sur trois étages. Des demandes d'hébergement arrivent encore et pour l'instant ne peuvent pas être satisfaites. Le lieu accueille actuellement plus de 60 personnes exilées dont de 1/3 d'enfants de tous âges.

Le collectif demande l'ouverture de 200 places d'hébergement d'urgence en Haute-Vienne.